



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 19645

Texte de la question

En raison de la difficulté, voire de l'impossibilité de maintenir la présence des services publics dans les zones rurales, et de la nécessité de maintenir les populations en leur apportant sur place les services essentiels répondant aux besoins de la vie quotidienne, M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'opportunité de créer des regroupements de services en un lieu unique tenu par des agents polyvalents susceptibles de rendre des services de proximité, et notamment pour les personnes âgées n'ayant pas la possibilité de se déplacer. En particulier La Poste, les finances et la régie, la Caisse d'épargne pourraient être utilement représentés et regroupés, alors qu'ils ne peuvent subsister séparément. Il lui demande s'il est dans ses intentions de généraliser ce genre de services au public.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19645

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4384